

# ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF CENTRE SOCIAL ESCAL

## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 23 juillet 2024 à 18h30

---

Date de la convocation	5 juillet 2024
Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres avec voix délibérative en exercice	21
Nombre de membres présents	14
Nombre de membres avec voix délibérative présents	14
Nombre de membres avec voix délibérative absents, excusés et représentés	5
Nombre de membres avec voix délibérative absents non représentés	2
Nombre de membres sans voix délibérative absents non représentés	2

Membres avec voix délibérative présents :

Collège des élus :

M. Rémi NICOLAS, Mme Frédérique CONDET, M. Denis CANTIER, Mme Margit LORBLANCHET, Mme Patricia POUBLANC, Mme Audrey RANC

Collège des familles et associations :

Mme Caroline ALLARY, M. Alain BLASCO, Mme Chantal BOURNETON, Mme Christine DEMAY, Mme Marlène JAFFIOL, Mme Céline ROSZCZKA, Mme Stéphanie ROY et Mme Monique SAEZ

Membres avec voix délibérative absents, excusés et représentés :

Collège des élus :

Mme Laïla ACHKAR (pouvoir à Mme POUBLANC), M. Frédéric COURRENT (pouvoir à Mme CONDET), M. Eric PEREDES (pouvoir à M. NICOLAS), et M. Georges VIERNE (pouvoir à M. CANTIER)

Collège des familles et associations :

M. Antoine GIL (pouvoir à Mme ROSZCZKA)

Membres avec voix délibérative absents non représentés :

Collège des élus :

Mme Florence LIMONES

Collège des personnes publiques qualifiées :

Mme Valérie GUARDIOLA (Conseil départemental du Gard)

Membres sans voix délibérative absents non représentés :

Benoît CHERMANE (CAF du Gard)

Emmanuel GUERRARD (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale)

Secrétaire de séance : Mme Caroline ALLARY

---

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024
2. Projet social 2025 : Synthèse des groupes de travail thématiques
3. Projet social 2025 : Travail en groupes sur les axes et objectifs

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Caroline ALLARY est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 JUILLET 2024 :

Approuvé à l'unanimité

PRESENTATION DES MISSIONS GENERALES D'UN ACCUEIL DE VIE SOCIAL ET MISSION COMPLEMENTAIRES D'UN CENTRE SOCIAL :

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées par la circulaire CNAF de juin 2012 :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Les 5 missions complémentaires d'un centre social sont les suivantes :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou associations ;
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ;
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

CRITERES D'AGREMENT DE LA CAF :

Lorsque le projet social 2025 sera déposé fin août 2025, la CAF s'appuiera sur les 8 critères suivants pour déterminer si elle donne son agrément au centre social :

- 1) Le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires)
- 2) La formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure
- 3) La pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic
- 4) La cohérence entre le plan d'action, les axes prioritaires et objectifs généraux
- 5) La faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure
- 6) L'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes porteuses d'un handicap, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure (lieux dédiés, horaires etc.)
- 7) L'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables
- 8) Le niveau de qualification, les compétences avérées et le temps de travail de la direction

## RAPPEL DE LA DEMARCHE ET SYNTHESE DES 7 GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES :

Le projet social 2025 de l'EPA « Centre social ESCAL » a fait l'objet d'une démarche participative avec la mise en place des 7 groupes thématiques suivants rassemblant des techniciens et des élus de l'association ESCAL, de la mairie de Marguerittes et du CCAS de Marguerittes :

- Être centre social – Animation Globale – Réseau partenarial
- ALP – Périscolaire
- ALSH-Club ados-TITA-Séjours
- Vie associative
- Accueil-Accès aux droits-Insertion
- Ateliers adultes-séniors
- Familles-Parentalité

Chaque groupe avait pour objectif :

- d'inventorier les activités et actions concernées par la thématique
- de définir les éléments et enjeux (juridiques, RH, finances, pédagogiques et relations famille)

Une synthèse des activités et actions concernées par la thématique et des enjeux identifiés par les groupes de travail est présentée (détail dans la présentation jointe).

*Après cette présentation, le Président insiste sur le fait que la première année d'existence de l'EPA sera l'occasion de travailler, au-delà de l'EPA, sur la complémentarité avec l'ensemble des acteurs du territoire (CCAS/Services municipaux/Samuel Vincent) et qu'elle va être la place de chacun et comment associer toutes ces structures aux missions complémentaires.*

*Cela doit se construire avec le temps, il faut digérer la création de l'EPA et peaufiner, dans l'année à venir ces complémentarités, notamment dans l'optique du projet social 2026-2027.*

*Céline ROSZCZKA interroge le Président pour savoir quel sera le rôle du conseil d'administration, si des commissions seront mises en place comme c'était le cas dans le fonctionnement de l'association ESCAL.*

*En l'absence de ces instances et d'une instance type bureau, elle y verrait une perte par rapport au fonctionnement associatif. Il existe une crainte de ne pas voir d'instances d'où émergerait des idées venant de tous les habitants.*

*Chantal BOURNETON partage cet avis et ces inquiétudes et souhaite également que la gouvernance de l'EPA ne se résume pas à l'enregistrement de décisions par le conseil d'administration.*

*Le Président rappelle que l'EPA ne fonctionne que depuis le 11 juillet et qu'il faut du temps pour construire les instances de gouvernance notamment les commissions. Il confirme qu'il n'y aura pas de bureau sans écarter la possibilité d'une instance intermédiaire (en prenant l'exemple des réunions de majorité à la mairie). L'idée est bien de conserver une démarche participative avec des commissions élargies et pas qu'une poignée d'administrateurs prenant des décisions seuls. L'objectif est qu'il n'y ait pas de perte avec le fonctionnement actuel de la gouvernance associative et que chacun s'y retrouve dans les instances de gouvernance de l'EPA. Ces instances seront mises en place d'ici fin 2024, il faut utiliser ces 6 mois de transition pour construire le modèle de gouvernance de l'EPA.*

*On part d'une feuille blanche, tout est à inventer, le cadre réglementaire est plutôt souple.*

*Frédérique CONDET indique qu'il faut se servir de l'existant et que l'important est de travailler ensemble, que les membres du Conseil d'administration issus de l'association ESCAL apportent cette philosophie ESCAL d'une part et que les membres issus de l'équipe municipale s'investissent dans cet EPA d'autre part.*

*Marlène JAFFIOL abonde sur le fait de travailler ensemble entre les membres du conseil d'administration et sur le fait que cela prend du temps pour se connaître et appréhender le travail en commun. Elle se dit optimiste au vu du travail collégial qui a pu être mené dans les groupes de travail thématiques.*

*Le Président et Patricia POUBLANC rappellent que le choix de l'EPA a été fait principalement pour garantir une gouvernance permettant la représentation et la participation des familles et des associations.*

## STRUCTURATION DU PROJET SOCIAL 2025 :

Le plan de présentation du projet social 2025 se présentera comme suit :

**1) Contexte et état des lieux :**

- Rappel de l'histoire du centre social de Marguerittes
- Éléments concernant l'évolution juridique du centre social
- Réalisations de l'association au titre du projet social 2022-2025

**2) Le centre social et son environnement**

- Environnement territorial, Données socio démographiques, Données sociales
- Locaux, Moyens, Partenariats

**3) Orientations :**

- Rappel de la démarche
- Finalité et objectifs
- Gouvernance imaginée
- Démarche d'évaluation

**4) Les fiches actions**

- Déclinaisons des objectifs du projet social 2025 en fiches actions objectivées

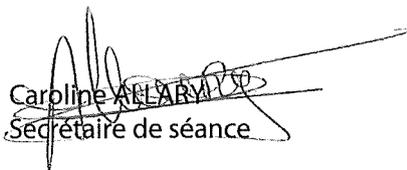
## TRAVAIL EN GROUPES SUR LES AXES ET LES OBJECTIFS DU PROJET SOCIAL 2025 :

4 groupes de travail réunissant 3 ou 4 administrateurs sont mis en place pour un travail de 30 minutes sur les axes et objectifs suivants :

- 1) Ensemble, construire un modèle participatif, innovant et partagé
  - Former tous les acteurs et faciliter leur acculturation
  - Créer et fédérer une équipe d'élus, de bénévoles et d'agents
  - Développer les réseaux de partenariat
- 2) Ensemble, accueillir et faciliter la vie des familles et des associations
  - Centraliser les inscriptions aux accueils collectifs de mineurs au sein de l'ESCAL
  - Valoriser les logiques de parcours et les complémentarités
  - Informer et impliquer les familles et les associations
- 3) Ensemble, donner vie au projet de l'espace Ivette ROUJON
  - Informer et partager le projet avec les habitants
  - Réfléchir collectivement au fonctionnement des espaces dédiés

Le travail des groupes (tableaux joints) alimentera les fiches actions du projet social.

---

  
Caroline ARLABRY  
Secrétaire de séance

Rémi NICOLAS  
Président EPA Centre Social ESCAL

